



## Convocation Stage Club 2019

Afin de préparer au mieux les compétitions hivernales, d'intégrer les nouveaux arrivants, l'Athlétisme Marais de Carentan organise un stage, sous la même formule que l'année dernière. Sont concernés les athlètes allant de la catégorie **benjamin à master**.

Ce stage se déroulera le 26 et 27 octobre 2019. Les athlètes seront logés au **camping de Pirou** et les séances se dérouleront en nature (forêt, dunes, plage). Les horaires exactes ainsi qu'une liste d'affaires à amener vous seront communiquées ultérieurement.

Le club prendra en charge une partie des frais liés à ce stage, néanmoins, une participation de **25 euros** sera demandée à chaque athlète (chèque à l'ordre de Athlétisme Marais de Carentan).

De plus certaines règles sont obligatoires afin de participer à ce stage:

- ⑩ **Stage réservé aux athlètes participant aux compétitions hivernales (cross / piste en salle)**
- ⑩ Arriver en bonne condition physique et respecter les horaires de coucher afin de pouvoir s'entraîner de façon optimale.
- ⑩ Respecter l'encadrement, les horaires ainsi que les infrastructures mises à disposition.
- ⑩ Utiliser à minima les téléphones portables, dans un esprit d'échanges.

Merci de retourner le bon d'inscription avant le 05 octobre 2019.

---

### Pour les mineurs:

Je soussigné (nom et prénom du responsable légal de l'enfant)  
autorise mon enfant (nom prénom) à participer au stage club organisé par  
l'Athlétisme Marais Carentan et autorise les responsables du stage à prendre toutes mesures  
urgentes en cas de problèmes médicaux.

Personne à contacter en cas d'urgence:

Numéro:

### Majeurs:

Nom:

Prénom:

Je participe au stage club ayant lieu le 26 et 27 octobre 2019 et je m'engage à respecter les règles de bonne conduite et de vie commune afin de pouvoir profiter au mieux du stage:

Oui Non

Fait à

le

Signature: